Que faire des jihadistes français qui désirent rentrer en France ?

Article rédigé par Alexandre Del Valle, le 07 février 2018

source[Salon Beige]Que faire des djihadistes français désirant rentrer en France? La France doit-elle intervenir pour ses ressortissants qui seront condamnés à mort? Est-il vrai qu'il est impossible de s'assurer de la sincérité du repentir d'un djihadiste? Que va-t-il se passer lorsque sortiront de prison les djihadistes arrivés en fin de peine?

Alexandre Del Valle tente de répondre à ces questions :

Que faire des jihadistes français qui désirent rentrer en France ?

La question est très compliquée. Deux questions se posent. La première, la loi permet-elle de les condamner une fois rentrés ? Et la seconde, devons-nous les aider à rentrer ?

Il y a ceux qui sont en train de rentrer et qu'on ne peut pas empêcher de rentrer. On va devoir les traiter. On ne pourra pas les mettre trente ans en prison. Dans un pays démocratique, on ne peut pas mettre quelqu'un en prison sans preuve manifeste de ses actes.

Ceux pour qui nous avons une connaissance de leurs actes parce qu'ils ont été attrapés par les Kurdes, par les forces syriennes, irakiennes, ou autre, et qui nous sont remis par la Justice ou que l'on veut réclamer, là c'est un autre problème. Soit ils seront jugés sur place et certains seront même condamnés à mort. Dans ce cas-là, des forces de la culpabilisation et du multiculturalisme vont dire que c'est scandaleux de les laisser se faire tuer là-bas, même légalement. Soit, nous arrivons à les rapatrier et nous aurons des éléments pour les juger. Mais, pourrons-nous rapatrier des gens qui auront commis sur places des délits extrêmement graves ou des homicides? Les pays qui attraperont des jihadistes qui ont coupé des têtes ne les laisseront pas partir en France.

On va donc retrouver soit des gens extrêmement rusés que nous ne pourrons pas déradicaliser, soit des gens contre lesquels nous n'aurons pas assez de preuves pour les mettre hors d'état de nuire. Et nous ne pourrons pas les déchoir de leur nationalité s'ils n'ont pas au moins une double nationalité.

La Garde des Sceaux a néanmoins déclaré que si une condamnation à mort était prononcée contre un ressortissant français en Irak ou chez les Kurdes, la France interviendrait...

Je ne suis même pas sûr qu'elle le pense. Aujourd'hui, le grand drame depuis la fameuse loi Badinter qui avait été votée suite à une plaidoirie de Badinter. Il disait « même un violeur ou un type qui a fait quelque chose de monstrueux ne mérite pas la peine de mort ».

On est encore aujourd'hui dans cette optique. On n'est pas prêt de revenir en arrière.

Au moment de l'abolition de la peine de mort, on disait que même un violeur d'enfant ou l'être le plus abject ne méritait pas la mort. Je ne vois pas aujourd'hui qui que ce soit faire marche arrière. C'est presque quelque chose d'aussi puissant que l'avortement.

Aujourd'hui, on ne peut pas revenir ni sur l'abolition de la peine de mort ni sur l'avortement.

On est donc condamné à l'hypocrisie. Je suis persuadé que cette ministre de la Justice, de même que les ministres de l'Intérieur, des affaires étrangères et même le président de la République, même s'il le pense comme Hollande l'avait d'ailleurs dit en privé, doivent probablement se féliciter s'il y a des exécutions extras

judiciaires sur place soit par nos missiles, soit par des gouvernements locaux. Mais, en fait, il ne faudra pas que cela se sache.

En revanche, s'il y a une condamnation légale à mort qui est prononcée dans ces pays, nous serons pratiquement obligés de faire croire qu'on veut leur rapatriement et qu'on veut commuer leur peine de mort en autre chose. Sinon, cela voudrait dire qu'on légalise le retour de la peine de mort. On est donc condamné à être hypocrite et à laisser faire tuer des jihadistes ou à les tuer nous-mêmes par des missiles sans aucun jugement et sans que cela soit officiel. Ce sera des accidents, des dommages collatéraux ou à notre insu.

Le journaliste David Thomson a déclaré dans *Le Figaro* qu'il était impossible de s'assurer de la sincérité du repentir d'un jihadiste...Partagez-vous cette opinion ?

Quelqu'un qui a étudié la pensée islamique, sans même forcément avoir été sur place, sait qu'il y a toujours eu la fameuse takia des chiites. La takia vient du chiisme, ce n'est pas sunnite. C'était un principe de survies en milieu hostile.

Chez les sunnites, cela s'appelle la ruse de guerre.

On peut aller très loin dans le mensonge quand c'est dans le but d'étendre ou de protéger l'islam ou du jihad qu'il soit offensif ou défensif. Sur ce point, il y a une très grande tradition et qui est difficile à déradicaliser. Ce droit au mensonge absolu peut aller jusqu'à jurer le contraire de ce qu'on est, avoir l'air rasé, fumeur de joints, buveur d'alcool, mangeur de porc. Une fille peut faire croire qu'elle est devenue tout à fait opposée au voile. La fameuse jihadiste bretonne d'origine alsacienne König récemment arrêtée par les Kurdes fait croire qu'elle est devenue moderne. Elle a jeté volontairement son voile en disant qu'elle ne demande plus à être voilée. Elle est en train de pratiquer une ruse de guerre et prépare son atterrissage en France. Elle pourra dire lorsqu'elle sera interrogée par les juges en France « Déjà là-bas, j'avais demandé à enlever mon voile dès que j'ai été libéré par les kurdes, car lorsque j'avais mon voile, j'étais prisonnière ».

Ils ont une capacité à mentir que tous les spécialistes connaissent, le droit de la ruse absolue.

Cela explique l'attitude du double jeu des terroristes soi-disant déradicalisés, mais aussi le double jeu d'un Tariq Ramadan ou des islamistes soft qui font croire qu'ils sont pour la laïcité et pour la République. Ils signent même des tribunes avec Edgar Morin en disant « vive la laïcité » , alors que toute leur idéologie, celle des Frères musulmans, est tournée contre la laïcité.

Dans l'islamisme jihadiste comme dans l'islamisme soft, les deux étant islamistes, je ne parle pas des musulmans modérés, il y a cette tradition de duplicité et de ruse de guerre qui n'est pas un péché dans cette mentalité puisque c'est pour le bien de l'extension de l'islam.

Il y a deux dangers latents. Ceux qui ont été emprisonnés avant le départ et ceux qui l'ont été à leur retour. Que va-t-il se passer lorsqu'ils sortiront de prison ?

Il y a ceux qui vont sortir, parce qu'ils ont pris des peines courtes. D'un point de vue du droit, on ne peut pas faire autrement. Aucun chef d'accusation ne permet de susciter ou motiver trente ou quarante ans d'emprisonnement. On ne peut pas faire autrement sauf si on essaie de les éliminer sur place ou d'empêcher qu'ils reviennent.

Nous allons donc avoir un potentiel, même s'ils ne reviendront pas tous, de revenants entre 700 et 2000 pour la France et entre 3000 et 5000 pour l'Europe. Certains vont continuer le jihad toute leur vie et d'autres sont déjà allés en Libye, en Irak ou au Yémen en partant de Syrie.

En revanche, ceux qui vont revenir vont continuer à nuire. C'est une certitude, c'est comme les violeurs d'enfants, la plupart récidivent.

D'autres sont frustrés et enragés comme des bêtes, car ils n'ont pas pu partir. On les a préventivement emprisonnés, on leur a mis des bracelets ou on les a empêchés de partir. Lorsqu'ils sont mineurs, on les a mis hors d'état de nuire. On a empêché leur départ vers la Turquie et vers la Syrie en coopération avec les polices européennes et turques.

Aujourd'hui, on a les revenants enragés qui veulent continuer le combat pour compenser les pertes territoriales de Daech en Syrie ou en Irak et ceux qui ne peuvent pas revenir, car ils n'ont pas pu partir. Ceux-là ils sont encore plus enragés parce qu'ils étaient prêts à agir et on les a frustrés. Ils sont dans des prisons surpeuplées en contact de délinquants. Je vous laisse imaginer ce que devient un être humain qui sort

d'une prison où il faut se battre tous les jours pour survivre, pour ne pas se faire brûler à la cigarette, se faire piquer son repas ou se faire violer dans les douches.

Je ne veux pas faire le gauchiste ou le politiquement correct, mais c'est une question d'humanité.

Les prisons en France, c'est pratiquement Midnight express. C'est absolument l'horreur pour certaines d'entre elles. La personne que vous mettez dedans ressort bien pire.

Nous sommes donc absolument certains que les revenants ou les pas revenants qui n'ont pas pu partir sont des bêtes enragées qui vont récidiver et continuer à œuvrer à la radicalisation d'autres personnes en plus de mettre en œuvre leur propre radicalisation.

Les psychosociologues en face de qui on les met pour les déradicaliser sont désormais totalement discrédités. Prenez Dounia Bouzard par exemple, elle a été bernée par la fille dont elle se vantait d'avoir œuvré à la déradicalisation. La déradicalisation est un échec total. Malheureusement, je ne vais pas faire l'apologie de cette voix, mais je vais vous dire ce que pense un général algérien que j'ai écouté récemment sur la radio publique algérienne: « un bon terroriste est un terroriste mort ».

C'est un peu ce que pensent les Russes. Je ne dis pas que c'est ce que je préconise et ce que je pense. On ne peut pas le faire, car nous sommes dans un État de droit.

Mais aujourd'hui, la meilleure chose est assurément qu'ils ne reviennent pas.